

LA CFDT ATTEND DES RÉPONSES ET DES SOLUTIONS EXCEPTIONNELLES

LE 2È CONSEIL DE PROMOTION DES INSPECTEURS STAGIAIRES S'EST TENU LE VENDREDI 3 AVRIL EN AUDIOCONFÉRENCE. DANS UN CONTEXTE DE CONFINEMENT DONT LA DATE DE LEVÉE RESTE, À CE JOUR, COMPLÈTEMENT INCONNUE, LES ÉCHANGES ONT ESSENTIELLEMENT PORTÉ SUR LES MODALITÉS DE LA FIN DE LA SCOLARITÉ.

Info Coronavirus : Tous les collègues suspects d'avoir contracté le coronavirus vont bien.

DATE DE FIN DE LA SCOLARITÉ

Pour organiser la fin des cours, l'ENFIP est confronté à deux alternatives :

- le report et l'allongement de la scolarité, pour continuer l'apprentissage des connaissances et ainsi pouvoir passer les évaluations manquantes pour valider la scolarité.

Cette solution a pour principal écueil l'arrivée des agents C stagiaires, prévue le 18 mai 2020.

ou

- conserver tel quel le calendrier de la scolarité, et donc permettre aux stagiaires de rejoindre directement leur poste dans leur direction d'affectation.

Il semble que l'ENFIP penche pour cette deuxième solution.

La CFDT Finances publiques exige qu'aucun stagiaire ne retourne dans les établissements de formation compte tenu du confinement de la population. L'ENFIP doit en informer les stagiaires dans les plus brefs délais.

SCOLARITÉ À DISTANCE

Les élus CFDT/CFTC ont rappelé à l'ENFIP que tous les stagiaires ne pouvaient pas suivre leur scolarité à distance dans les mêmes conditions.

Certains d'entre eux rencontrent des problèmes de connexion et d'autres s'occupent de leurs enfants confinés à la maison. L'ENFIP s'est dit conscient que l'offre de cours ne peut pas être identique à celle dispensée en présentiel. L'école est également consciente de la rupture d'égalité manifeste dans l'apprentissage des cours.

C'est dans ce contexte qu'un questionnaire a été adressé via ODISSEE aux IS. Ce questionnaire n'a enregistré qu'un taux de réponse de 70 %. C'est donc 30 % de stagiaires qui n'ont pas répondu. L'ENFIP a donc décidé d'assigner un enseignant référent à un groupe de 5 stagiaires au plus afin d'assurer un suivi cohérent et uniforme pour tous.

Les élus CFDT/CFTC ont interrogé l'ENFIP sur les UC qui n'ont pas été passées ainsi que sur les modalités de restitution des micros.

Réponse de l'ENFIP

Sur les UC : Tout dépendra des suites du confinement, et de la reprise d'activité, et de la manière dont les compétences auront pu être acquises

Sur les ordinateurs portables : L'ENFIP n'est pas favorable à une restitution des ordinateurs des stagiaires dans leur direction d'affectation estimant que cette mission ne relève pas de leur responsabilité.

Pour la CFDT Finances publiques, l'ENFIP ne doit pas prévoir de retour en établissement. Il faut admettre que la scolarité s'achèvera à distance et que plus aucune UC ne pourra être passée.

La CFDT Finances publiques pense que la restitution des portables dans les directions d'affectation peut être, pour certains stagiaires, la solution la plus à même d'éviter, au mois de mai, les mouvements de population inutiles.



COMPTE-RENDU
DU CONSEIL DE
PROMOTION DES
INSPECTEURS
STAGIAIRES,
3 AVRIL 2020



AFFECTATIONS EN DNS ET EN CENTRALE

L'ENFIP n'a aucune visibilité sur la date de sortie des mouvements de mutation. Pour les inspecteurs élèves ayant postulé pour les DNS et la Centrale, l'hypothèse avancée par l'ENFIP serait de les laisser suivre leur stage dans leur direction d'affectation. Les stagiaires qui seront recrutés en DNS et Centrale ne rejoindraient leur poste qu'en septembre 2020 comme les collègues titulaires.



Sur les logements et les stagiaires confinés dans les résidences :

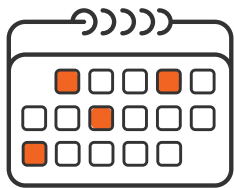
Les élus CFDT/CFTC au conseil de promotion ont alerté l'ENFIP sur les difficultés des stagiaires restés en résidence, notamment à Clermont-Ferrand où plus aucune prestation de restauration ni de ménage n'est assurée par l'ARENFIP.

L'ENFIP a confirmé ne pas pouvoir déroger à la règle de restriction des déplacements pour permettre aux stagiaires de changer de lieu de confinement.

Dans la même logique, aucune autorisation spéciale ne sera délivrée aux IS qui souhaitent se rendre dans leurs logements afin de récupérer leurs affaires ou accomplir les formalités administratives de fin de bail locatif.

Pour les logements ALS, l'attache des bailleurs sera prise en fonction du confinement. Pour le privé, il n'est pas possible de prévoir une date de fin de bail pour le moment.

DÉROULEMENT DU STAGE ET TITULARISATION



L'ENFIP a émis des doutes sur la date de la titularisation, prévue initialement au 1er septembre, la titularisation étant suspendue aux conditions de la réunion de la commission et des résultats de l'évaluation des compétences qu'il sera possible de faire passer.

Cela étant, l'ENFIP a admis qu'au regard des difficultés rencontrées, les directions d'affectation devront faire preuve de bienveillance envers les inspecteurs stagiaires.

Si le confinement perdure, l'ENFIP émet l'hypothèse que la prise de fonction des IS pourrait être décalée expliquant que la DGFIP a à cœur de préserver la santé de ses agents.

Pour la CFDT Finances publiques la protection des agents doit être dans le contexte actuel de pandémie la seule boussole de la DGFIP. Mais cette pandémie ne doit pas servir de prétexte pour retarder la titularisation des IS et CS ou justifier une non titularisation.

Les vacances au mois d'août seraient maintenues.

ÉVALUATION FORMATIVE

Les élus CFDT/CFTC ont pointé la longueur de l'évaluation formative et regrettent le peu de temps consacré à sa correction. Les stagiaires auraient apprécié de pouvoir prendre des notes pour reprendre leurs notes ultérieurement.



Les stagiaires attendaient une plus-value par rapport à la correction présente dans les VWS. Or aucune correction écrite n'a été communiquée.

L'ENFIP leur a répondu que le corps des formateurs va se réunir pour pouvoir faire un retour en distanciel.

Pour comprendre l'élaboration des évaluations, l'ENFIP a expliqué qu'elles sont d'abord élaborées par les évaluateurs puis testées par les enseignants. Le temps mis par les enseignants est multiplié par un coefficient qui sert d'étalon pour calibrer leur durée. Élaborées par des experts, les évaluations sont également testées par des experts dans la matière. « Il est donc possible de comprendre, ô combien, ces évaluations ne sont pas aisément accessibles aux stagiaires ».

ORAL COLLECTIF



Les élus CFDT ont appelé l'attention de l'ENFIP sur la situation des stagiaires qui n'ont pas validé leur épreuve d'oral collectif.

La majorité des stagiaires est globalement satisfaite. Mais certains d'entre eux n'ont pas compris les raisons de leur échec à cette UC, alors qu'ils considèrent que leur prestation était loin d'être catastrophique. Il semblerait qu'un jury en particulier n'ait pas fait preuve de bienveillance envers les groupes de stagiaires interrogés.

Ces stagiaires sont dans l'incompréhension, puisqu'ils n'ont aucune explication justifiant l'appréciation finale de cet oral collectif.

Les élus CFDT/CFTC regrettent l'absence de transparence et de justification sur cette non validation, ils considèrent être face à une logique de sanction plutôt qu'une logique de construction.

En effet, ne pas connaître les raisons d'un échec ne permet pas d'avancer et de s'améliorer.

Réponse de l'ENFIP

Les stagiaires n'ayant pas acquis cette UC doivent formuler une demande collective pour pouvoir obtenir des explications. Les formateurs vont tenter de convaincre les stagiaires n'ayant pas voulu formuler cette demande au sein des différents groupes.

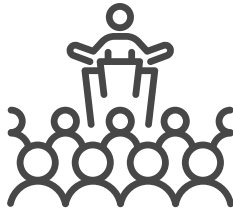
La CFDT Finances publiques exige que les stagiaires aient une restitution de leurs travaux collectifs dans les mêmes conditions que pour leurs travaux individuels. Il n'est pas admissible de devoir attendre que l'ensemble du groupe soit d'accord pour obtenir un retour pédagogique.

ORGANISATION DES COURS

Les élus CFDT/CFTC demandent

- des cours de contrôle fiscal présentant les règles de procédure de manière moins éparpillée. Ils demandent un cours de procédure à part entière.
- un meilleur calibrage des cours SIP et SIE.

Ils ont constaté que certains cours de 3h sont trop denses laissant peu de temps pour faire les exercices (ex : IR foyer fiscal – approfondissement, pénalités d’assiette – approfondissement ...), alors que d’autres cours se répètent, surtout ceux sur l’accueil (trop nombreux). Les stagiaires déplorent le manque de formation sur le PAS.



Réponse de l'ENFIP

L'ENFIP prévoit de revenir sur certains points par le biais d'audioconférences en sous groupe, en proposant par exemple des corrections collectives d'exercice.

- un accès à plus d'exercices d'annales et regrettent l'indisponibilité des corrections d'exercices de cours avant deux semaines.

Réponse de l'ENFIP

Il serait contre-productif sur un plan pédagogique de rendre disponible immédiatement les corrections dans la mesure où tous les stagiaires d'un même bloc n'en sont pas au même point dans l'avancement des cours, craignant aussi que les corrections ne soient communiquées à des stagiaires qui n'ont pas encore vu le cours.

L'ENFIP s'oppose aussi à la diffusion d'exercices complémentaires compte tenu de la densité déjà importante des blocs fonctionnels.

- le retour des supports pédagogiques en papier au choix libre des stagiaires.

ÉVALUATION DE LA SCOLARITÉ

Les élus CFDT/CFTC s'interrogent légitimement sur la prise en compte des commentaires résultant du questionnaire d'évaluation de la scolarité.

Réponse de l'ENFIP

Concernant le suivi des évaluations de scolarité, M. RAMIR a rappelé que les IS de la promotion 2018/2019 s'étaient plaints que la durée du bloc fonctionnel était trop courte. La scolarité 2019/2020 a été aménagée pour tenir compte de ces remarques.

Il a précisé que pour rendre les données comparables, les catégories d'appréciation du questionnaire ne sauraient être changées.

La CFDT Finances publiques exige une scolarité à la hauteur des enjeux. Les stagiaires doivent être le mieux armés possibles quand ils prendront leur fonction.

SUJETS DIVERS

Sur le nom de la promotion

Le nom de Jacques CHIRAC a été proposé. Certains stagiaires s'en sont émus dans la mesure, notamment, où Monsieur Chirac a fait l'objet d'une condamnation définitive pour détournement de fonds publics.

Mais M. RAMIR a expliqué que cette proposition n'est pas exclue, dans la mesure où des obsèques nationales lui ont été accordées. Il est donc non « disqualifiable ».

Sur l'ATSCAF

Ce sujet est jugé non prioritaire par l'ENFIP compte tenu du contexte actuel tout en assurant que la situation est consolidée et que les statuts ne sont pas remis en question.



La CFDT Finances publiques ne lâchera pas le sujet pour autant et reste vigilante sur la situation de nos collègues.

Une affiche sur un fond bleu foncé. À gauche, un cercle blanc contient une main bleue avec le mot 'STOP' en blanc. À droite, le texte 'CORONAVIRUS COVID-19' est écrit en lettres blanches capitales. En dessous, le texte 'Des réponses à vos questions sur la FAQ de la CFDT ou en écrivant à covid-19@cfdt.fr' est écrit en blanc, avec 'FAQ' souligné et un curseur de souris pointant dessus.

**CORONAVIRUS
COVID-19**

Des réponses à vos questions
sur la **FAQ** de la CFDT
ou en écrivant à **covid-19@cfdt.fr**